

**Extrait du procès-verbal  
de la séance ordinaire  
du 10 avril 2024**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour d'avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur, Mme Andrée Bouchard, préfète et mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Yves Barrette, Saint-Alexandre, M. Serge Beaudoin, Clarenceville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien et M. Mario van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville.

Substituts : M. Johnny Izzi pour M. Raymond Paquette, Venise-en-Québec, M. Sylvain Hamel pour M. Denis Thomas, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et M. Bruno Paquette pour M. Sylvain Raymond, Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Absence motivée : Mme Mélanie Dufresne, conseillère régionale conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9).

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de Mme Andrée Bouchard, préfète.

Également présente : Me Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

**Résolution 17263-24**

**FRR  
Adoption des priorités montérégiennes**

**CONSIDÉRANT** que la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (RLRQ, chapitre O-1.3) (LAOVT) a été adoptée par l'Assemblée nationale le 5 avril 2012 et sanctionnée le 3 mai suivant ;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement est tenu, après consultation, de réviser la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires tous les cinq ans ;

**CONSIDÉRANT** que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est responsable de l'application de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (RLRQ, chapitre O-1.3) (LAOVT) et à cet effet, a annoncé l'amorce des travaux régionaux en août 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la mise en place du comité directeur régional présidé par la direction régionale du MAMH lequel est composé notamment de représentants des MRC, de la Ville de Longueuil, de ministères et de la Table de concertation régionale de la Montérégie lesquels ont pour rôle de mener les travaux d'identification des priorités régionales ;

**CONSIDÉRANT** les travaux qui se sont déroulés en Montérégie pour identifier les nouvelles priorités régionales 2025-2029 lesquelles s'identifient comme suit :

*Soutenir la création de milieux de vie stimulants, accueillants et accessibles, notamment en matière de logement et de services de proximité ;*

*Stimuler le développement et la mise en œuvre de projets accessibles et sécuritaires en transport collectif et en mobilité active ;*

*Valoriser et soutenir, dans une vision responsable et durable, le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie ;*

*Agir pour la protection, la conservation et la valorisation de nos milieux naturels, de notre biodiversité et de nos ressources en eau, le tout dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques ;*

*Soutenir nos différents secteurs économiques notamment en matière d'innovation, d'économie circulaire, de transition énergétique et répondre aux besoins en main-d'œuvre ;*

*Renforcer l'identité et l'attractivité de la Montérégie en stimulant sa vitalité culturelle et touristique ainsi que la mise en valeur et l'accessibilité à ses éléments paysagers et patrimoniaux.*

**EN CONSÉQUENCE;**

Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,  
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le conseil de la MRC du Haut-Richelieu approuve les nouvelles priorités montérégiennes 2025-2029.

ADOPTÉE

Signé: Andrée Bouchard, préfète

Signé: Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
Le directeur général et greffier-trésorier,

  
Me Joane Saulnier,  
MRC du Haut-Richelieu